OTACANTHUS CŒRULEUS LINDLEY, UNE SCROPHULARIACÉE BRÉSILIENNE NATURALISÉE AUX ILES MASCAREIGNES ET AUX SEYCHELLES. NOTES TAXINOMIQUES, FLORISTIQUES ET HORTICOLES

F. BILLIET & H. HEINE

BILLIET, F. & HEINE, H. — 30.12.1980. Otacanthus cœruleus Lindley, une Scrophulariacée brésilienne naturalisée aux Iles Mascareignes et aux Seychelles. Notes taxinomiques, floristiques et horticoles, *Adansonia*, ser. 2, 20 (3) : 297-304. Paris. ISSN 0001-804X.

RÉSUMÉ : *Otacanthus cœruleus* Lindl., une Scrophulariacée originaire du Brésil, a été trouvée récemment sur l'Ile de la Réunion par l'un des auteurs (F.B.) qui l'a également identifiée. C'est une plante d'un intérêt horticole considérable. Des études ultérieures plus approfondies de matériaux d'herbier en partie non identifiés, et conservés à Paris et à Kew, ont, par la suite, révélé la présence, quelquefois depuis plus d'un demi-siècle, de cette espèce, pas seulement dans d'autres localités de l'Ile de la Réunion, mais aussi à l'Ile Maurice et aux Seychelles; peu connue jusqu'ici, elle doit être maintenant considérée comme espèce exotique parfaitement naturalisée dans l'ensemble de ces îles. Après quelques notes descriptives et floristiques, les auteurs donnent un aperçu sommaire de la taxinomie de l'espèce et du genre, suivi d'un exposé sur l'introduction de cette plante ornementale dans les jardins botaniques d'Europe (où elle semble maintenant être tombée dans l'oubli total) ainsi que des détails relatifs à sa culture.

ABSTRACT: *Otacanthus cœruleus* Lindl. (*Scrophulariaceæ*), from Brazil, has recently been found on the Island of Reunion (= Bourbon Island) by one of the authors (F.B.) who is also responsible for its identification. The plant is of considerable horticultural interest. Further studies of partly unidentified herbarium material in Paris and Kew yielded not only new localities for this species in Reunion, but also in Mauritius and the Seychelles. Some of the gatherings from these localities have been made more than half a century ago. Little known up to this day, this species has now to be considered a well established exotic within the whole area of these islands. After some descriptive and floristic notes, the authors give a brief account of the taxonomy of the species and the genus, followed by a short history of the introduction of this noteworthy ornamental in European botanical gardens (where it seems to be completely forgotten for the time being) and hints and directions for its cultivation.

F. Billiet, Service des Collections vivantes, Jardin Botanique National de Belgique, Domaine de Bouchout, B-1860 Meise, Belgique.

H. Heine, Laboratoire de Phanérogamie, 16 rue Buffon, 75005 Paris, France.

C'est à l'occasion de deux brefs séjours dans l'Ile de La Réunion que l'un de nous (F. BILLIET) a eu son attention attirée par une plante aux jolies fleurs bleues qui poussait en sous-bois sur des coulées de lave assez récentes, le long de la route entre Saint-Philippe et Sainte-Rose. Malheureusement, aucune des plantes ne portait de fruits. La détermination des échantillons d'herbier ramenés à Meise a montré qu'il s'agissait d'une Scrophulariacée, *Otacanthus cœruleus* Lindl., d'origine brésilienne.

BRÈVE DESCRIPTION DE LA PLANTE

Otacanthus cœruleus Lindley

In L. Van Houtte (ed.), Flore des Serres et des Jardins de l'Europe 15 : 53, *tab. 1526* (1862); Bentham & Hooker, Genera Plantarum 2 (2) : 1076 (1876); Baillon, Bull. mens. Soc. Linn. Paris 2 : 831 (1890); Dict. Bot. 3 : 476 (1890); Hist. Pl. 10 : 427 (1891); Taubert, Bot. Jahrb. 12, Beibl. 27 (Heft 1) : 16 (1890); Wettstein, Natürl. Pflanzenfam. IV, 3b : 70 (*in clavi*), 74 (*descr.*) (1895); Lemée, Dict. descr. gen. pl. phanérog. 4 : 940 (1932). — *Tetraplacus taubertii* Mez, *in* Taubert, Plantæ Glaziovianæ novæ vel minus cognitæ, Bot. Jahrb. 12, Beibl. 27 (Heft 1) : 16 (1890); type : *Glaziou 8468* (holo-, B, *delet*,; iso-, BR!, K!, P!).

Type : *L. Van Houtte s.n.*, sept. 1861, provenant des cultures de l'établissement Van Houtte à Gand (holo-, Herb. Lindley, CGE). Une esquisse au crayon de cet échantillon, faite par W. P. Hiern le 12.12.1874, existe dans l'herbier de Kew.

Suffrutex atteignant environ 80 cm de hauteur. Feuilles opposées, décussées, elliptiques, dentées, atténuées en un court pétiole, subglabres, avec de minuscules glandes; limbe de 40-90 × 15-26 mm. Inflorescence terminale, comptant jusqu'à 20 fleurs à court pédicelle situées à l'aisselle de bractées décussées. Calice glabre. couvert de minuscules glandes; corolle formée d'un tube atteignant 38 mm de longueur et de 2 lèvres subégales larges d'env. 18 mm. La fleur est d'un bleu violacé vif[1], avec une tache blanche à la gorge. La plante fraîche dégage au froissement une odeur résineuse caractéristique.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Le genre *Otacanthus* n'est connu qu'au Brésil et sa distribution est réduite au nord de l'État de Rio de Janeiro, dans l'État de Espirito Santo et aux régions adjacentes de l'État de Minas Gerais (Kuhlmann & Brade, 1943).

Le genre comprend quatre espèces. Celle qui fait l'objet de cette note semble n'avoir été observée que le 20 mai 1876 près de « Floresta da Tijuca, Rio de Janeiro » (*Glaziou 8468*, BR, K, et P)[2].

1. L'épithète « *cœruleus* » choisie par Lindley pour décrire cette couleur est malheureusement assez impropre; voir à ce propos plus loin, p. 300.

2. *Glaziou 8468* est le type de *Tetraplacus taubertii* Mez (voir plus haut); il est remarquable que Glaziou ait écrit, sur l'étiquette de l'échantillon faisant partie de la première série de sa collection, conservée dans l'herbier du Muséum de Paris, « ...Frutescent. fl. bleues, cult. c.». A-t-il voulu dire par cette remarque que l'espèce en question était connue en culture en Europe (et probablement ailleurs), ce qui était évident par les circonstances et le lieu de sa publication originale, connus de Glaziou, ou bien s'agissait-il, chez les plantes qu'il avait recoltées, des exemplaires cultivés? Il y a là un cas litigieux, comme on les rencontre malheureusement assez souvent parmi les récoltes de Glaziou et leur étiquetage; voir à ce propos le travail très révélateur et fort instructif de J. J. Wurdack : « Erroneous data in Glaziou collections of *Melastomataceæ* » (*Taxon* 19 : 911-913, 1970; beaucoup de références dans la bibliographie).

NATURALISATION DANS LES ILES MASCAREIGNES ET AUX SEYCHELLES

D'autres échantillons d'*Otacanthus cœruleus* ont été découverts dans les herbiers de Paris et de Kew et font état de sa naturalisation à l'Ile Maurice, à La Réunion et aux Seychelles :

MAURICE : *Bijoux*, Station Plaine Williams (Curepipe), janv. 1924, P; *Lorence*, Midlands, 4.10.1973, P. — RÉUNION : *Friedmann 633*, Le Tremblet, 20.11.1970, P; *1747*, Abondance (Saint-Benoit), alt. 200 m, juill. 1972, P; *Billiet & Jadin 486*, Pointe du Tremblet, alt. 130 m, 1.12.1977, BR; *694*, *ibid.*, 6.12.1978, BR; *860*, *ibid.* 24.4.1980, BR. — SEYCHELLES : *Thomasset*, Sealark Exp. 1908, Percy Sladen Trust, Royal Society, Comm. J. Stanley Gardiner F.R.S., Mahé, 25.2.1909, K.

Il est remarquable de constater que *Otacanthus cœruleus* n'avait jusqu'à présent jamais été signalé dans aucune des deux grandes îles Mascareignes. Pourtant, l'échantillon récolté au mois de janvier 1924 à l'Ile Maurice par BIJOUX a été correctement identifié à l'époque; c'est un fait surprenant parce qu'il s'agit d'une espèce nullement représentée dans une Flore du continent africain ni dans un catalogue des plantes des Iles Mascareignes ou de Madagascar et difficilement trouvable dans la littérature horticole. Il semble donc probable que l'identification originale de cet échantillon, réfutée tout à fait à tort par la suite, ait été effectuée par quelqu'un qui avait connaissance de la présence de l'*Otacanthus cœruleus* Lindl. comme plante cultivée à l'Ile Maurice avant 1924. Mais nous n'avons pas pu trouver une référence à cette récolte (et à la présence de cette espèce à l'Ile Maurice). Ceci est probablement dû au fait que les échantillons de l'herbier de Paris récoltés à Maurice et à La Réunion étaient déposés jusqu'ici d'abord parmi les Labiées et ensuite parmi les Acanthacées non identifiées.

APERÇU DE L'HISTOIRE TAXINOMIQUE DU GENRE

Le genre *Otacanthus* Lindl., considéré par son auteur comme monotypique, a été publié en 1862 simultanément avec l'espèce *O. cœruleus* Lindl. qui, de ce fait, est l'espèce type du genre; celle-ci en constitua le seul taxon connu jusqu'en 1890. Le matériel d'herbier que John LINDLEY avait à sa disposition pour en faire des analyses ne lui permettait d'étudier ni les ovaires ni les fruits, ce qui explique la fausse attribution aux Acanthacées lors de la publication originale de 1862; le nom générique conçu par LINDLEY fait allusion à la (très vague) ressemblance des lèvres de la corolle à une oreille (humaine?), et le nom spécifique indique clairement la couleur « bleu ciel » de la fleur. En dehors de l'épithète elle-même, la description de cette couleur n'apparaît d'ailleurs nulle part dans les textes de LINDLEY et de VAN HOUTTE et le choix de l'adjectif « *cœruleus* » pour celle-ci n'est pas tout à fait justifié. Pourtant, VAN HOUTTE a comparé la couleur des fleurs de l'*Otacanthus cœruleus* avec « le brillant coloris... de *Hovea celsii*... » (*l.c.* : 54, 1862). *Hovea celsii* Bonpl. (A. BONPLAND, Description des plantes rares cultivées à Malmaison et à Navarre : 125, *tab. 51*, 1816), une Légumi-

neuse (Génistée) d'Australie importée par l'expédition du Capitaine BAUDIN, avait été mise en culture par F. CELS (fils) dans son établissement horticole à Montrouge (Paris); la couleur de ses fleurs est décrite, de façon assez imprécise, par BONPLAND, « bleue ou violette » (*l.c.* : 127 (*errore* « 227 »), 1816). Mais, dans la première description latine de cette espèce, rédigée peu après par J. B. KER (KER-GAWLER), cette couleur est très correctement appelée « *violaceo-cyanea* » (Bot. Reg. 4, *tab. 280*, 1818). En effet, c'est également, et de façon très précise, la couleur des fleurs de l'*Otacanthus cœruleus* Lindl. : « *cyaneus* » est la couleur des fleurs extérieures (stériles et rayonnantes) des capitules du bleuet (ou bluet), *Centaurea cyanus* L., (= le bleu du cyanure de fer ou le bleu de Prusse), et ce beau bleu plutôt foncé, dans les cas des fleurs qui nous occupent ici un peu teinté de violet, n'a rien à voir avec le bleu ciel (« *cœruleus* ») des *Myosotis*, d'*Eritrichum nanum* (L.) Schrad. ex Gaud., ou de *Trigonella cærulea* (L.) Ser., pour ne citer que quelques exemples bien connus. Faisant confiance à LINDLEY, BENTHAM & HOOKER avaient également considéré *Otacanthus cœruleus* comme appartenant à la famille des Acanthacées (1876), mais non sans exprimer leurs doutes à cet égard (le nom générique est précédé d'un point d'interrogation), et en y rattachant une deuxième espèce. Les circonstances dans lesquelles l'entrée pour le genre *Otacanthus* dans les « Genera Plantarum » a été rédigée sont très particulières et méritent d'être évoquées ici : le seul échantillon dont BENTHAM & HOOKER avaient connaissance à l'époque était celui de l'herbier de LINDLEY. Ils ne l'avaient pas vu, et leur description du genre est entièrement basée sur celle de LINDLEY (1862). L'échantillon en question est sans doute celui que VAN HOUTTE avait communiqué à LINDLEY dans le but de son identification et de la rédaction de la description pour la Flore des Serres. La deuxième espèce rattachée par BENTHAM & HOOKER au genre *Otacanthus*, et la seule dont ils disposaient de matériel pour en faire une analyse était, en effet, une vraie Acanthacée : ils la discutent et la décrivent (sans lui donner de nom) d'après un échantillon récolté à Santa Cruz, en Bolivie, qu'ils avaient reçu de Richard PEARCE.

RADLKOFER décrivit en 1885 un nouveau genre de Scrophulariacées, *Tetraplacus*, avec l'espèce *T. platychilus* Radlk.[1]; ce genre, dont l'auteur avait très correctement reconnu les affinités et la place dans la famille des Scrophulariacées, n'étaient rien d'autre que l'*Otacanthus* de LINDLEY, que RADLKOFER n'avait pas pris en considération lors de la publication de son nouveau genre. A son tour, le genre *Tetraplacus* de RADLKOFER a échappé à l'attention de BAILLON quand ce dernier a publié sa première note rectificative sur les espèces du genre *Otacanthus* (février 1890), où il attribue à ce genre sa place au sein de la famille des Scrophulariacées et où il établit, de plus, « anagrammatiquement » (comme il dit) le nouveau nom générique *Tacoanthus* pour l'Acanthacée mentionnée (sans nom) par BENTHAM & HOOKER, en lui donnant le binôme *T. pearcei* Baill. Plus tard, BAILLON cite, dans son Dictionnaire de Botanique, *Tetraplacus* Radlk.

1. Le nom générique fait allusion à la placentation tout à fait caractéristique pour les Scrophulariacées, et le nom spécifique aux lèvres très larges de la corolle.

comme synonyme d'*Otacanthus* (juin-juillet 1890); mais il était à l'époque déjà trop tard pour inclure ces détails importants dans son traitement des Scrophulariacées dans l'« Histoire des Plantes » (vol. 9 : 225-491, février-mars 1888), bien que le genre *Tetraplacus* Radlk. y aurait pu figurer. BAILLON se borne plus tard (sans citer ce dernier nom générique comme synonyme), dans son traitement des Acanthacées dans le tome suivant de l'« Histoire des Plantes », à insérer, sous son genre *Tacoanthus*, la note suivante : « Spec. 1. *T. pearcei* H. Bn. (*Otacanthus cœruleus* Lindl., ex Benth. congen., est *Scrofulariacea*, ex H. Bn., loc. cit., 831) », (février 1891). Entre-temps, MEZ avait encore décrit une deuxième espèce de *Tetraplacus* (1890) qui s'est révélée peu après comme conspécifique d'*Otacanthus cœruleus* Lindl. Tout cet imbroglio assez extraordinaire, témoignage d'un zèle et d'activités de botanique systématique tout à fait remarquables pour l'époque, a été analysé et parfaitement mis au point par TAUBERT en 1890. Nous ne revenons pas à ces propos et tenons à préciser que nous n'avons cité que des détails importants relatifs à l'histoire taxinomique d'*Otacanthus cœruleus*. KUHLMANN & BRADE ont encore décrit, en 1943, deux autres espèces appartenant à ce genre; nous n'en tenons pas compte ici, tout en soulignant que W. MARAIS, de l'herbier des Jardins Botaniques Royaux de Kew, considère que le matériel d'*Otacanthus* des Iles Mascareignes qu'il avait étudié à Kew « ressemble à la forme qui a été appelée *O. fluminensis* Kuhlm. & Brade » (parce qu'il montre une pubescence plus développée), tandis qu'il regarde le matériel provenant des Seychelles (que nous n'avons pas vu) comme « plus ou moins intermédiaire » (entre *O. cœruleus* et *O. fluminensis*), mais il ajoute que « les fleurs d'*O. fluminensis* sont de taille plutôt moindre » (MARAIS, *in litt. ad.* H. H., 1.3.1979). Comme MARAIS, nous jugeons ces faibles différences insuffisantes pour considérer les plantes actuellement présentes aux Iles Mascareignes et aux Seychelles comme des taxons non conspécifiques d'*Otacanthus cœruleus* Lindl.

INTRODUCTION DANS LES JARDINS BOTANIQUES EUROPÉENS ET ÉTAT ACTUEL DE LA CONNAISSANCE ET DE L'UTILISATION HORTICOLES DE L'ESPÈCE

Otacanthus cœruleus avec ses fleurs d'un bleu vif présente une valeur ornementale indéniable. Or il semble qu'actuellement la plante soit très peu connue en horticulture. Question de mode ? Difficultés d'obtenir des graines ou des plants ou difficultés de culture ? Nous n'avons pas pu trouver une réponse satisfaisante à ces questions.

Pourtant, *Otacanthus cœruleus* était déjà cultivé depuis plus d'un siècle, tout au moins en France et en Belgique. C'est ainsi que VAN HOUTTE, dans le volume 15 de sa « Flore des Serres et Jardins de l'Europe », paru en 1862, mentionne, à la suite de la description de l'espèce (rédigée pour ce périodique par LINDLEY), qu'il avait cultivé cette plante dans son établissement horticole à Gand (Belgique) et que « ... la culture en est des plus faciles : serre chaude en hiver, plein air en été ». L'origine de la plante et sa culture ne sont nulle-

ment discutées par LINDLEY et elle était, à cette époque, encore complètement inconnue en Grande-Bretagne, puisque LINDLEY lui-même dit (*l.c.*, 1862) « ni dans mon propre herbier, ni dans les immenses collections de Kew, on ne trouve rien de semblable ». Mais VAN HOUTTE indique clairement, dans son texte qui accompagne la description de LINDLEY, que la plante est originaire du Brésil, d'où elle lui a été envoyée par le Capitaine G. SCHÜCH DE CAPANEMA, membre de la Commission Scientifique brésilienne chargée d'explorer ce pays en 1858-1861.

A Paris, un échantillon d'herbier (ex *herb. Houllet*) montre que la plante était en culture en 1863 au Jardin des Plantes de Paris. HOULLET (1815-1890), à l'époque Chef des serres du Jardin des Plantes, précise à ce sujet sur l'étiquette de cet échantillon, écrite à la main par lui-même : « Mis en pleine terre le long du mur de terrasse au bas des serres où cette plante a produit un bon effet ». Il s'agit des deux serres carrées (chaude et tempérée), construites en 1833-34 par Charles ROHAULT de FLEURY, et toujours en place. Leurs terrasses et alentours n'ont pas changé depuis leur création et l'endroit indiqué par HOULLET est un coin très abrité et exposé au sud; depuis plus de deux siècles on y entrepose, lors de la belle saison, des plantes empotées d'orangerie et de serre tempérée. La culture d'*Otacanthus cœruleus* au Jardin des Plantes en 1863 était très évidemment un succès, puisque BAILLON parle, dans le Bulletin mensuel de la Société Linéenne de Paris n° 104 (vol. 2 : 831-832, février 1889) de la plante en question qu'il avait vu à « La Muette » en 1865. La Muette était alors le jardin fleuriste municipal de la Ville de Paris (transféré en 1898-1899 à son emplacement actuel, à la Porte d'Auteuil; voir ANDRÉ, Rev. Hort. 71 576-580, 16.12.1899, avec beaucoup de références sur l'histoire de cet établissement). Sans doute, les graines ou les boutures à partir desquelles ont été obtenues les plantes cultivées à « La Muette » avaient-elles été données à ce service municipal par le Jardin des Plantes en 1863 ou en 1864.

A Bruxelles, un autre échantillon d'herbier (*Herb. Hort. Thenensis*) indique que la plante était en culture en novembre 1907 dans une des serres de l'établissement horticole de Léon VAN DEN BOSSCHE à Tirlemont (Tienen en néerlandais, *Thenæ in Montibus* en latin), en Belgique... Entre-temps, G. BELLAIR & L. SAINT-LÉGER écrivaient (Les plantes de serre : 1217, 1900), à propos d'*Otacanthus cœruleus*, « au moment de sa floraison, cette plante peut être utilisée à la décoration des appartements où les fleurs bleues sont toujours rares. Elle passe la belle saison en plein air, où elle forme des rameaux solides qui fleurissent peu après sa rentrée en serre tempérée, qui a lieu à la fin de septembre... on a tout avantage à renouveler celle-ci tous les deux ans au moins, d'autant plus qu'elle se reproduit avec la plus grande facilité de boutures faites au printemps, en serre ou sur couche tiède ». BELLAIR était alors jardinier en chef des parc et orangerie du Palais de Versailles et SAINT-LÉGER jardinier en chef de la ville et du jardin botanique de Lille; puisque les précisions horticoles qu'ils donnent se rapportent sans aucun doute à des expériences pratiques et personnelles, il va de soi que l'*Otacanthus cœruleus* était encore en culture, à l'époque, dans d'autres établissements horticoles en France.

Récemment, seul le « Dictionary of Gardening » édité par la Royal Horticultural Society (ed. 1, 1951 ; ed. 2, 1956) mentionne l'espèce en signalant à tort son appartenance aux Acanthacées; en ce qui concerne sa culture, l'ouvrage renvoie à *Ruellia*, donc à des plantes (Acanthacées) de serre chaude (ed. 2, 3 ; 1455 (1956). CHITTENDEN, le rédacteur principal des deux éditions de ce dictionnaire, a conservé intégralement, pour *Otacanthus cœruleus*, la présentation de l'« Illustrated Dictionary of Gardening » de G. NICHOLSON (1884-1886), le prédécesseur du dictionnaire publié par la Royal Horticultural Society. La culture de cette espèce tropicale en pleine terre pendant la belle saison (au même titre que, par exemple, celle de plusieurs espèces et de cultivars du genre *Impatiens*), pratiquée dès son introduction en Europe, était donc inconnue de ces auteurs. Les deux suppléments du dictionnaire de la Royal Horticultural Society, publiés en 1956 et en 1969, ne parlent pas de l'espèce.

La littérature horticole tout à fait actuelle américaine et britannique ne fait plus mention de notre plante : elle est passée sous silence dans toutes les éditions de l'ouvrage « Exotica » de A. B. GRAF (Roehrs Co., East Rutherford, N. J., U.S.A.), grande encyclopédie illustrée de plantes des tropiques d'intérêt horticole, ainsi que dans la version condensée de cette encyclopédie appelée « Tropica », publiée en 1978 (même auteur et même maison d'édition). Jamais mentionnée dans toutes les éditions du Cyclopedia of American Horticulture de Liberty Hyde BAILEY, elle ne figure pas non plus dans le dernier supplément de cette grande encyclopédie, le Hortus Third, « A Concise Dictionary of Plants cultivated in the United States and Canada, Revised and Expanded by the Staff of the Liberty Hyde Bailey Hortorium » (Macmillan Publishing Co., Inc., New York (and London) 1976). Dans ces conditions, il n'est guère surprenant de ne pas trouver *Otacanthus cœruleus* dans le « Catalogue of Plants » du Royal Botanic Garden d'Edimbourg de 1978 (221 pages, un des catalogues les plus complets parmi ceux qui sont actuellement publiés sur les jardins botaniques), ni dans le « List of ' Species ' available commercially in Europe 1978 », liste très exhaustive réalisée par J. CULLEN au Jardin Botanique Royal d'Edimbourg, d'après tous les catalogues de pépiniéristes et d'établissements horticoles d'Europe disponibles à Edimbourg en 1978 (11906 espèces citées). D'après des renseignements reçus tout récemment des Jardins Botaniques Royaux de Kew, la plante n'y est pas cultivée actuellement et il n'existe aucun échantillon d'une plante cultivée dans l'herbier de cette Institution, ce qui permet de conclure que l'*Otacanthus cœruleus* n'y a, fort vraisemblablement, jamais fait partie des collections vivantes (D. R. HUNT *in litt. ad* H. H., 20.2.1980).

Sans aucun doute, il serait intéressant de réintroduire cette jolie Scrophulariacée, aux fleurs d'un bleu vif si rare et si apprécié, dans les jardins botaniques afin d'y étudier son comportement et sa valeur horticole — et les auteurs du présent article seraient heureux si, un jour, leur exposé pouvait être jugé comme une première démarche dans ce sens.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLON, H., 1890. — Sur les caractères des Otacanthus, *Bull. mens. Soc. Linn. Paris* 104 (2) : 831-832.

BAILLON, H., 1890. — *Otacanthus* Lindl., *in Dictionnaire de Botanique* 3 : 476, Paris.

BAILLON, H., 1891. — *Otacanthus* Lindl., (note), *in Histoire des Plantes* 10 : 427, Paris.

BENTHAM, G. & HOOKER, J. D., 1876. — *Genera Plantarum* 2 (2) : 1076, London.

CHITTENDEN, F. J., 1956. — *Dictionary of Gardening*, ed. Royal Horticultural Society, ed. 2, 3 : 1455, Oxford.

DE WILDEMAN, E. & VAN DEN BOSSCHE, L., 1895. — *Hortus Thenensis. Index des espèces botaniques cultivées dans le jardin de Mr. Léon Van den Bossche à Tirlemont*, 149 p., Bruxelles.

GLAZIOU, A. F. M., 1911. — Plantæ Brasiliæ centralis a Glaziou lectæ. Liste des plantes du Brésil central recueillies en 1861-1895, *Mém. Soc. Bot. France* 1 (3) : 530.

KUHLMANN, J. G. & BRADE, A. C., 1943.— Contribuição para o conhecimento do gênero « Otacanthus ». Fam. Scrophulariaceæ, *Arq. Serv. Florestal Rio de Janeiro* 2 (1) : 17-19

LEMÉE, A., 1932. — *Dictionnaire descriptif et synonymique des genres de plantes phanérogames* 4 : 940-941, Brest.

MEZ, C., 1890. — Scrophularineæ (sic!) *in* P. TAUBERT, Plantæ Glaziovianæ novæ vel minus cognitæ, *Bot. Jahrb.* 12, Beibl. 17, Heft 1 : 16-17.

RADLKOFER, L., 1885. — Über Tetraplacus, eine neue Scrophulariaceengattung aus Brasilien. Sitzungsber. math.-phys. Classe k. bayer, *Akad. Wiss. München* 15, Heft 2 : 258-275.

TAUBERT, P., 1890. — Die Gattung Otacanthus Lindl. und ihr Verhältnis zu Tetraplacus Radlk., *Bot. Jahrb.* 12, Beibl. 28, Heft 3-4 : 11-16.

VAN HOUTTE, L., 1862. — *Flore des Serres et des Jardins de l'Europe* 15 : 53-54, *tab. 1526*, Gand.